

Ebéniste (BTM)

RNCP9812 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	234s
Code(s) ROME	H2207
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3155 — Fabrication de l'ameublement
Date d'échéance	09/08/2019

Certificateur(s)

CMA FRANCE · SIRET : 18750004600011

Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA)

<http://www.artisanat.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Autonome dans la production, l'ébéniste participe et supervise la conception, la fabrication et la reproduction de : meubles ou partie de mobilier ou d'agencements de styles, d'époques ou contemporains en bois massif ou placage

Participer à la commercialisation et à l'adaptation de l'offre de l'entreprise d'ébénisteries pour aboutir à une facture originale, unique ou en petites séries.

Concevoir un produit d'ébénisterie à l'unité ou en série limitée (pièce mobilière, partie de meubles, accessoires,...) à partir de la demande d'un client ou d'un projet soumis par le chef d'entreprise

Préparer et organiser la production dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité

Fabriquer tous types de produits d'ébénisterie (meubles, meubles de décoration,...) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité

Assurer le suivi de la production

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées

Réaliser l'étude préalable à la fabrication d'un produit d'ébénisterie de qualité

Etablir un plan de construction, un tracé grandeur nature du modèle à exécuter dans le respect des normes usuelles de dimension

Prévoir et sélectionner les moyens nécessaires à la fabrication

Réaliser des pièces mobilières d'ébénisterie (bureaux de style, coiffeuses, commodes, chevets, consoles, guéridon, tables de jeux, dessertes,...) dans le respect des règles d'hygiène, sécurité et environnementales

Assurer le suivi technique de la pièce pendant et après sa fabrication

Manager l'atelier de production : le titulaire du BTM d'ébéniste coordonne l'activité des équipes de l'atelier, contrôle l'avancement des fabrications (respect des délais) et surveille la qualité de l'exécution dans un souci d'optimisation des coûts de production. Il veille au respect des normes et consignes de sécurité tout au long de la production et s'assure de la sécurité individuelle et collective des personnels dans l'atelier. Il participe également au développement commercial de l'entreprise.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'ébéniste exerce principalement en entreprise artisanale de taille variable de fabrication et/ou restauration.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

responsable, chef d'atelier
son organisation et sa gestion en atelier et à l'extérieur.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Inadéquation géographique, Conditions de travail contraignantes
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en génie civil, construction et bois (51 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	F1X30 — Ouvriers de la réalisation d'ouvrages décoratifs et meubles en bois · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	465
Jugés difficiles à recruter	66 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	F1X30 — Ouvriers de la réalisation d'ouvrages décoratifs et meubles en bois

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

La composition du jury particulier est déterminée par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat. Il comprend en plus de son président :

- un ou deux formateurs de la spécialité, autres que les animateurs de la formation,
- un artisan ou un salarié détenteur autant que de possible du Brevet de maîtrise.

Le président du jury particulier et les correcteurs remettent les procès verbaux de correction au jury général.

Le jury général comprend des membres désignés par le président de la chambre de métiers :

- un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers,
- le directeur départemental du travail de l'emploi et de la formation professionnelle ou son représentant,
- l'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique désigné par lui,
- un ou plusieurs formateurs de chambre de métiers et de l'artisanat ou d'école de formation professionnelle chargé de la préparation au brevet technique des métiers désigné par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou par l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation,

les présidents des jurys particuliers

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury VAE présidé par le chef d'entreprise qui exerce une fonction d'arbitrage, doit comporter au moins 4 personnes dont 2 représentants qualifiés de la profession considérée (un chef d'entreprise et un salarié, choisis par le président de la chambre, sur les listes présentées par les organisations professionnelles).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 09/08/2019

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1983

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34780

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.artisanat.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9812/>